

FICHE INFORMATIVE A CONSERVER
Horaires des écoles et services périscolaires
RPI Brousse – St Jean des Ollières - Sugères

Organisation de la semaine sur le RPI

Ecole de Brousse	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	8:45	8:45	8:45	8:45	8:45
	12:00	12:00	11:45	12:00	12:00
Après-midi	13:30	13:30	0:00	13:30	13:30
	15:50	15:50	0:00	15:50	14:30
TOTAL SEMAINE	24:00				

TAP : le vendredi de 14h45 à 16h00

- APC : En dehors des horaires de Bus

Ecole de St Jean des Ollières	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	9:00	9:00	9:00	9:00	9:00
	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00
Après-midi	13:30	13:30	0:00	13:30	13:30
	16:15	15:15	0:00	16:15	15:15
TOTAL SEMAINE	24:00				

TAP : le vendredi de 15h15 à 16h15

APC : le mardi de 15h15 à 16h15

Ecole de Sugères	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	9:00	9:00	9:00	9:00	9:00
	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00
Après-midi	13:45	13:45	0:00	13:45	13:45
	16:15	16:15	0:00	16:15	15:15
TOTAL SEMAINE	24:00				

TAP et APC : le vendredi de 15h15 à 16h15

CANTINE SCOLAIRE (Service payant)

Cantine scolaire de BROUSSE : repas préparés par « La Livradoise », société de restauration collective auvergnate (de Mirefleurs). **En raison du protocole de passage de commandes mis en place par le prestataire, les absences devront être signalées le MARDI qui précède la semaine de consommation.**

N° de téléphone 06 99 47 91 95 (Brigitte GUILLY) – Ne pas appeler l'école. Sans signalement le repas sera facturé.

Cantine scolaire de ST JEAN DES OLLIERES : repas préparés par l'E.H.P.A.D «Villa St-Jean», géré par l'Association Santé et Bien Etre.

Cantine scolaire de SUGERES : repas préparés par Mme Edith Chanimbaud, agent technique affecté au service. **Pour les enfants inscrits de façon régulière, toute absence non signalée avant 9h00, le repas sera comptabilisé et facturé– Pour les enfants inscrits de façon occasionnelle, prévenir le personnel communal le lundi pour inscription la semaine suivante - appel au 06 08 62 50 82 (Edith CHANIMBAUD) ou 04 73 70 91 01 (Mairie de Sugères).**

Les repas sont élaborés à partir de produits frais ou surgelés de qualité supérieure, de volaille fermière ou labellisée, de viande bovine de race bouchère et de pâtisserie maison ou surgelée de qualité ainsi que des produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique. Ils sont composés de : hors d'œuvre, plat protidique (viande, poisson ou œuf), légumes d'accompagnement (vert ou féculent), laitage ou fromage et dessert.

Tarif des repas : entre 2,80 € et 4,80 € en fonction du quotient familial/ Règlement : Auprès du Trésor Public.

Consultation des menus :

Brousse: sur le site internet www.brousse63.fr (rubrique Ecole/sivu RPI – Menus cantine) et affichage à l'école.

St Jean-des-Ollières: sur le site internet www.saintjeandesollières.fr (rubrique Ecole/cantine), affichage à l'école et cahier de liaison de l'enfant.

Sugères : sur le site internet www.sugeres.fr (rubrique Enfance/scolarité – Cantine scolaire) et affichage à l'école

GARDERIE PERISCOLAIRE COMMUNALE (Service payant)

Le service de garderie périscolaire a pour vocation d'accueillir les enfants scolarisés dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), quelle que soit la commune d'origine. Les garderies périscolaires sont gérées par les agents communaux affectés à ce service. Les tranches horaires de garderie varient suivant les communes.

Horaires d'accueil (ST JEAN) : matin de 7h15 à 8h50 et après-midi de 16h15 à 19h00.

Horaires d'accueil (BROUSSE) : matin de 8h00 à 8h35 et après-midi de 16h00 à 17h00.

N° de téléphone à utiliser en cas de retard pour récupérer votre enfant :

Garderies de St Jean des Ollières : 04 73 70 96 84 / Brousse : 06 99 47 91 95 ou 04 73 72 23 79

GARDERIE PERISCOLAIRE INTERCOMMUNALE (Service payant) – Agglo Pays d'Issoire

Horaires d'accueil (SUGERES) : matin de 7h30 à 8h50 et soir de 16h15 à 18h00

N° de téléphone à utiliser en cas de retard pour récupérer votre enfant : Sugères 06 19 70 84 95

Contact : Fabienne FROMAGE, gestionnaire périscolaire des secteurs Brassac-Sauxillanges / 06 19 70 84 95

Mail : periscolaire-brassac@capissoire.fr

Les paiements seront possibles par carte bancaire en ligne ou auprès des gestionnaires (aux horaires des permanences proposées) par chèque, espèces, chèques CESU. La mise en place d'un prélèvement automatique est également possible.

Tarif : de 0,30 € à 1,20 € la séance et de 1,80 à 7,20 € la semaine selon le QF des familles

ATELIERS PERISCOLAIRES (service gratuit)

Le Syndicat gérant le RPI organise des Ateliers Périscolaires au profit des enfants fréquentant les écoles des 3 communes.

Les AP permettent aux enfants d'accéder à des pratiques sportives, culturelles, artistiques ou scientifiques. Ils constituent des temps ludiques et sont encadrés par des animateurs professionnels.

L'inscription aux AP n'est pas obligatoire. C'est un choix des familles. **Si vous décidez de ne pas inscrire votre enfant, vous devez en assurer la prise en charge à l'issue du temps scolaire, soit à 14h45, le vendredi pour l'école de Brousse ou 15h15 pour les écoles de St Jean des Ollières et Sugères.** Les AP sont gratuits.

Pour participer, l'enfant doit être inscrit. Toute inscription engage l'enfant à fréquenter les séances sur l'année.

Les AP se déroulent une fois par semaine le vendredi de 14h45 à 16h00 pour l'école de Brousse et de 15h15 à 16h15 pour les écoles de St Jean des Ollières et Sugères.

MEMO

Mairie de Brousse / SIVU du RPI : 04 73 72 23 79 – mail : brousse-mairie@wanadoo.fr / brousse.sivu@gmail.com

Personnel communal Brousse : 06 99 47 91 95 pour signalement cantine (absence ou inscription)

Mairie de Sugères : 04 73 70 91 01 – mail : mairie-sugeres@wanadoo.fr

Personnel communal Sugères : 06 08 62 50 82 pour signalement cantine (absence ou inscription)

Mairie de St Jean des Ollières : 04 73 70 90 17 - mstjean@wanadoo.fr

Agglo pays d'Issoire, 20 rue de la Liberté à Issoire : 04 15 62 20 00 - <https://www.capissoire.fr/>

Fabienne Fromage (gestionnaire secteur Brassac/Sauxillanges) 06 19 70 84 95 – periscolaire-brassac@capissoire.fr